

JURA BERNOIS

Plus de 1700 arbres plantés en guise de mesure compensatoire

VALLÉE DE TAVANNES Comme tout projet comprenant des atteintes à la nature et au paysage, l'agrandissement de la décharge de Celtor à Tavannes, qui a nécessité le défrichage de surfaces, a été assorti de l'obligation de réaliser des mesures de compensation. Et en la matière, «Celtor n'a pas lésiné sur les moyens, en choisissant d'aller au-delà des simples exigences légales», a souligné hier André Mercerat, membre du conseil d'administration, devant une poignée de médias réunis dans un pâturage à Mont-Girod.

Un entretien assuré sur 25 ans

Le lieu n'avait bien évidemment pas été choisi au hasard. Car comme deux autres pâturages appartenant aux bourgeoisies de Reconvilier et de Tavannes, celui de Mont-Girod, propriété de la commune de Champoz, a bénéficié d'une vaste opération de reboisement, menée par étapes depuis 2024 et qui vient de s'achever. «Sur l'ensemble des trois pâturages, plus de 1700 arbres ont été plantés, répartis en 343 îlots d'une surface unitaire de 36 m². «Chaque îlot a également été garni de huit buissons», a précisé Bruno Holenstein, ingénieur forestier mandaté pour mettre en œuvre les mesures.

Ce reboisement permet à ces trois pâturages d'être désormais officiellement considérés comme des pâturages boisés. «Nous avons veillé à diversifier les essences afin de favoriser la biodiversité, mais aussi pour limiter les dégâts en cas d'intempérie ou de sécheresse», a expliqué l'ingénieur. «Nous avons aussi fait un mélange entre essences classiques et plus rares.»

Tilleuls, érables sycomores, sapins blancs et pins sylvestres côtoient ainsi alisiers, sorbiers des oiseleurs, ormes lisses ou pommiers et poiriers sauvages. «Certains arbres plantés cet hiver ont mal supporté la sécheresse car ils n'avaient pas encore de racines assez solides.



Près de 350 îlots de ce type ont été plantés entre Champoz, Tavannes et Reconvilier. PHOTO CLR

Mais ils seront remplacés», assure Bruno Holenstein.

Ce volet de mesures de compensation, qui se monte à «plusieurs centaines de milliers de francs» (d'autres ont été appliquées dans des domaines différents), présente aussi l'avantage de renforcer et pérenniser le patrimoine naturel de l'Arc jurassien, les pâturages boisés étant l'une des caractéristiques paysagères de cette région, a souligné André Mercerat. «Par ailleurs, une fois plus grands, ces arbres fourniront une ombre bienvenue au bétail», a complété le maire de Champoz, Wesley Mercerat.

À noter que les mesures ne se limitent pas à la plantation, mais comprennent également la réalisation d'enclos de protection. Celtor s'occupera en outre de l'entretien de ces îlots sur une période de 25 ans. Enfin, plusieurs panneaux didactiques ont été installés aux abords des pâturages, qui expliquent la démarche aux promeneurs afin qu'ils «prennent conscience de l'importance de ces îlots», conclut André Mercerat. CLR

Bénéfices à savourer avant la tempête

CANTON Alors que l'exercice 2025 s'était conclu sur un bénéfice faramineux de près de 900 millions de francs et que l'année en cours devrait également se révéler bénéficiaire, le budget 2027 du canton de Berne continue de s'inscrire dans cette lignée positive. Présenté hier, il prévoit un bénéfice de 269 millions de francs.

Malgré ces excellents chiffres, l'enthousiasme des autorités reste mesuré. Car à partir de 2028, l'évolution des charges assombrit les perspectives financières, faisant peser un risque de déficit structurel sur les finances cantonales bernoises, a prévenu la directrice des finances Astrid Bärtschi.

Charges en hausse

Accompagnée de Beat Zimmermann, responsable de la planification des finances, la conseillère d'État a expliqué que le plan intégré mission-financement prévoit des comptes de résultat déficitaires d'un montant variant entre 243 et 342 millions de francs par année pour la période allant de 2028 à 2030. Dans le même temps, la dette devrait croître d'environ 600 millions par an, selon les projections.

Plusieurs facteurs expliquent cette dégradation des perspectives: la forte progres-

sion des prestations complémentaires liée à l'évolution démographique, l'entrée en vigueur de la réforme du financement des prestations ambulatoires et stationnaires dans le domaine de la santé et, enfin, les charges résultant de la mise en œuvre du contre-projet indirect à l'initiative d'allègement des primes à partir de 2028.

Pas de plan d'économies

Pour le Gouvernement, et même si les estimations restent incertaines dans certains domaines, le canton de Berne se trouve donc à un tournant de sa politique budgétaire, après plusieurs années favorables sur le plan comptable. Ainsi, si ces dernières années le défi consistait à financer des besoins d'investissement en forte hausse, il s'agira de se focaliser à l'avenir sur la stabilisation du compte de résultat.

Malgré ces perspectives inquiétantes, le Conseil exécutif tient à mettre en œuvre sa stratégie fiscale, qui prévoit des baisses d'impôts diverses ces prochaines années, pour un manque à gagner cumulé qui devrait atteindre les 500 millions de francs par an à l'horizon 2030.

Le Gouvernement n'est par ailleurs pas favorable pour l'heure à un programme d'allègement budgétaire. ATS/CLR

EN BREF

Interdiction de faire du feu maintenue

CANTON DE BERNE Malgré les précipitations de ces derniers jours, le danger d'incendie reste très fort (degré quatre sur cinq) dans sept des dix arrondissements administratifs du canton de Berne, dont le Jura bernois. Dans ces régions, les préfectures ont donc décidé hier de prolonger l'interdiction de faire du feu en forêt ou à proximité (moins de 50 m) de celle-ci. Seuls Frutigen/Bas-Simmmental, Interlaken/Oberhasliet Haut-Simmmental/Gessenay bénéficient d'une levée de l'interdiction. LQJ

Deux millions pour lutter contre le frelon asiatique

BERNE Le Gouvernement bernois soumettra au Grand Conseil un crédit de 2 millions de francs sur quatre ans pour lutter contre la prolifération du frelon asiatique. Conformément à ce que demandait une intervention parlementaire, une stratégie cantonale a été élaborée et les moyens requis permettront sa mise en œuvre. LQJ

